

# “Je prends l’avantage

avec ma **CMA**”



Florence,  
36 ans. Pâtissière



## “pour recruter et gérer mes salariés”



**a**vantage  
votre activateur d'artisanat by CMA

RH dialogue entretien  
Apprenti  
Salarié  
Recrutement

Management  
Ressources humaines

MANAGER  
formation employeur  
Contrat de travail

## Votre STRATÉGIE RH

Votre Chambre de Métiers et de l'Artisanat (CMA) vous conseille et vous accompagne pour la mise en place de la stratégie autour des ressources humaines de votre entreprise artisanale, en toute objectivité et en tenant compte de vos capacités financières et humaines.



« Les étapes du recrutement sont nombreuses et peuvent paraître fastidieuses **mais elles sont primordiales pour développer sereinement votre entreprise artisanale.** Nous sommes à vos côtés pour vous y aider. »  
**Anthony, formateur Gestion ressources humaines • Avantage**



## Notre ACCOMPAGNEMENT

autour des thématiques majeures des ressources humaines

### 1 RECRUTER UN SALARIÉ

Nous sommes à vos côtés tout au long du chemin pour : définir vos besoins, rédiger l'offre d'emploi, rechercher les aides financières, connaître et mettre en place les obligations réglementaires (affichages, document unique, etc.), relayer l'annonce et être en relation avec les groupements d'employeurs et les réseaux professionnels, sélectionner un candidat, intégrer et former le nouveau salarié aux compétences manquantes, réaliser les démarches et la déclaration d'embauche.

### 2 RECRUTER ET FORMER UN APPRENTI

Là encore, nous vous aidons à définir la formation en adéquation avec les besoins de votre entreprise,

à connaître le coût d'un apprenti, à faire paraître une annonce, à sélectionner un apprenti, à organiser des immersions en entreprise, à rédiger le contrat et à devenir un bon maître d'apprentissage.

### 3 GÉRER SON PERSONNEL

Notre accompagnement se fait sur la durée, pour mieux manager votre personnel, le fidéliser (mise en place de primes, d'intéressement, etc.), établir un plan de formation, mettre en place les entretiens professionnels, développer et faire évoluer les compétences, se faire aider en cas de litige (médiateur de l'apprentissage, avocat, etc.), et même gérer les fins de contrat.

## SPÉCIALISTES DE LA TPE

Nos équipes d'experts, régulièrement formés, vous accompagnent et vous conseillent, avec des informations actualisées, quel que soit le domaine d'intervention. Présents au quotidien dans les entreprises artisanales, ils connaissent les problématiques de terrain.

## UN RÉSEAU DE PRESTATAIRES

Selon vos besoins, nous vous mettons en relation avec nos partenaires (banques, assurances, prévoyance, avocats, experts-comptables, notaires, huissiers, prestataires). La liste des contacts de ces prestataires est à votre disposition sur simple demande.

## LA CONFIDENTIALITÉ

La CMA et les différents intervenants s'engagent à respecter la confidentialité de tous les renseignements relatifs à votre situation.

## DES PRÉCONISATIONS CONCRÈTES ET ADAPTÉES



Que ce soit à travers des ateliers locaux de sensibilisation, des conseils individuels au sein de votre entreprise ou des formations en petits groupes, la CMA agit au plus proche de vous. Conseil ou formation, nous vous suggérons toujours la solution la plus adaptée à votre cas personnel. Nous veillons systématiquement à ce que ces propositions soient concrètes et progressives.

Quant au financement de ces prestations, il est souvent pris en charge par nos soins, conjointement avec le Conseil Régional et l'Europe, et dans le cas d'un reste à charge, il est adapté aux ressources d'une TPE artisanale.

Ateliers, formations, diagnostics ou suivis personnalisés, retrouvez l'ensemble des prestations proposées sur le site internet de votre CMA.

Suivez-nous !



Prenez l'Avantage



# “recrutez et gérez VOS salariés”

avec **a**vantage  
votre activateur d'artisanat by CMA

## DORDOGNE

TÉL | 05 53 35 87 00

 [economie24@cm24.fr](mailto:economie24@cm24.fr)

### ACCUEIL

Pôle Interconsulaire Cré@vallée Nord  
295 Boulevard des Sauveurs

**24660 COULOUNIEUX-CHAMIERIS**

Lundi au jeudi : 8h-12h30 / 13h30-18h

Vendredi : 8h-12h30 / 13h30-16h30

[www.artisanat24.com](http://www.artisanat24.com)

## GIRONDE

TÉL | 05 56 99 91 14

 [economie33@cm-bordeaux.fr](mailto:economie33@cm-bordeaux.fr)

### ACCUEIL

46 rue du Général de Larminat  
**33000 BORDEAUX**

Lundi au jeudi : de 8h à 18h

Vendredi : 8h à 16h30

[www.artsans-gironde.fr](http://www.artsans-gironde.fr)

## LOT-ET-GARONNE

TÉL | 05 53 77 47 77

 [contact@cma47.fr](mailto:contact@cma47.fr)

### ACCUEIL

Impasse Morère  
**47000 AGEN**

Lundi au jeudi : 8h-12h30 / 13h30-18h

Vendredi : 8h-12h30 / 13h30-16h30

[www.cm-agen.fr](http://www.cm-agen.fr)  
[www.territoires47.com](http://www.territoires47.com)